

NOTES EXPLICATIVES

DÉCLARATION POUR JUGEMENT PAR DÉFAUT

(réputée sous serment)
(SJ-986)

Le formulaire « Déclaration pour jugement par défaut » permet à la partie demanderesse de demander au tribunal qu'un jugement soit rendu par défaut contre la partie défenderesse qui a fait défaut de produire sa contestation dans le délai prévu.

Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, vous pouvez consulter la [liste des palais](#) publiée sur le site Internet du ministère de la Justice.

TYPES DE FORMULAIRES

Ce formulaire est offert en format PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il permet à l'utilisateur de le remplir à l'écran, après l'avoir téléchargé au www.justice.gouv.qc.ca.

- PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous devez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit 8,5 pouces sur 11 pouces (215,9 mm sur 279,4 mm). En conséquence, prenez soin de configurer votre imprimante selon les caractéristiques de ce format.

- Papier :

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

MARCHE À SUIVRE

Une fois le formulaire rempli, il est préférable que vous conserviez une copie pour votre dossier personnel. Vous devez ensuite le signer et le déposer auprès du greffier de la Division des petites créances au palais de justice du district où la demande initiale a été déposée. Le greffier en assurera le suivi.

Partie demanderesse

c.

Partie défenderesse

DÉCLARATION POUR JUGEMENT PAR DÉFAUT
(réputée sous serment)

Je soussigné(e), _____, déclare que :

- 1- Je suis la partie demanderesse ou son mandataire.
ou
 Je suis le représentant de la partie demanderesse à titre de :
 dirigeant salarié, à son seul service et je ne suis pas avocat.
- 2- La créance réclamée est due et exigible.
- 3- Tous les faits allégués dans cette demande sont vrais.
- 4- La présente déclaration est réputée faite sous serment.

Et j'ai signé

À _____, le _____

Partie demanderesse